

Lycée Français Jean Monnet

Avenue du Lycée Français - 9
1180 UCCLE

Service Sécurité/Prévention
Tél. : + 32 (0) 2.379.08.44

REGLEMENT DE CONSULTATION

1-1. Identification de l'organisme qui passe le marché

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
LYCEE FRANÇAIS JEAN MONNET
Avenue du lycée Français - 9 -
1180 UCCLE

1-2. **Objet et forme de la consultation**

1-2.1. Objet du marché

Travaux de rénovation des sanitaires des rez de chaussée des bâtiments A, B et C du lycée français Jean Monnet.

Tranche ferme : bâtiment A et C

Tranche conditionnelle : bâtiment B

1-2.2. Lieu des prestations

Les prestations sont à réaliser

- Avenue du Lycée Français - 9 – 1180 Uccle

1-2.3. Procédure de consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure formalisée inspirée de l'appel d'offre ouvert.

1-2.4. Forme du marché

Marché Unique.

CCAG de référence : CCAG travaux 2021 (arrêté du 30/03/21)

1-2.5. Descriptif des prestations à réaliser

Les prestations ont pour objectif les travaux de rénovation des sanitaires des rez de chaussées des bâtiments A, B et C.

Le titulaire doit réaliser les prestations suivantes (liste non exhaustive) :

- Démontage et évacuation de l'ensemble des parachèvements et équipements des locaux sanitaires « garçons et « filles » ;
- L'obturation des anciens percements dans la dalle de sol qui ne seront plus utilisés par des dispositifs propres à assurer une coupure au feu 1 heure
- Agrandissement des baies de porte et pose de nouvelles portes d'accès aux locaux ;
- Renouvellement de l'ensemble des parachèvements (sol, murs et plafonds) ;
- Fourniture et pose de cloisonnements « sol -plafond » et portes pour cellules wc, wc adaptés pour personnes à mobilité réduite et locaux « entretien » ;
- Fourniture et pose d'appareils sanitaires (wc, urinoirs, vasques de lavabos, vidoirs) ;
- Fourniture et pose des canalisations d'alimentation et évacuation pour ces appareils ;

- Fourniture et pose des canalisations d'alimentation et évacuation en attente pour les appareils des locaux situés aux niveaux supérieurs dont la rénovation se fera dans une prochaine phase ;
- Fourniture et pose des accessoires tels que patères, distributeurs de papier, poubelles individuelles et collectives, distributeurs de savon, accessoires spécifiques pour personne à mobilité réduite ;
- Le démontage et l'évacuation des radiateurs existants, leur remplacement par de nouveaux radiateurs, selon les indications reprises aux plans ;
- Fourniture pose et raccordement de l'ensemble de l'installation électrique

1-2.6. Résiliation - litiges

Le CCAG travaux s'applique en cas de résiliation du marché.

1-3. Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité :

- Le présent Règlement de Consultation, et annexes éventuelles, acceptées par l'entreprise, dont l'exemplaire original, conservé dans les archives du maître de l'ouvrage, fait seul foi.
- Les cahiers spéciaux des charges techniques.
- Le bordereau de prix (format Excel).
- Le dossier des plans (25 feuillets)

1-4. Délaï d'exécution – pénalités – Estimation du marché - Prix, révision et règlement des prestations

1-4.1. Durée du marché :

Ce marché est un marché basé sur bordereau de prix fournit au titre de la consultation. Le marché est conclu pour une période de trois mois.

Les travaux débuteront le 01/07/21, pour se terminer, opérations de réception effectuées, le 30/08/21.

1-4.2. Pénalités pour retard d'exécution

Les stipulations des dispositions administratives et techniques sont applicables.

1-4.3 Estimation du marché

Le marché est estimé :

Tranche ferme : 275 128.76 euros TTC.

Tranche conditionnelle : 110 701.86 euros TTC.

1-4.3. Prix, révision et règlement des prestations

Les prix sont hors TVA et établis en tenant compte :

- Des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé.
- De l'obligation faite aux entrepreneurs et à leurs personnels de se conformer aux consignes et règlements édictés par le Chef d'établissement, relatifs à la police et à la sécurité intérieure.

Il n'est prévu ni d'indemnité de dédit, ni d'indemnité d'attente.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliqué par la banque centrale européenne, majoré de sept points.

Les demandes de paiement devront obligatoirement comporter le numéro figurant sur la commande ou l'acte d'engagement.

1-5. Jugement des offres

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée sur la base des critères pondérés suivants :

Prix : 60%

Techniques proposées : 30%

Politique de bien-être au travail lors de l'exécution du chantier : 10%

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve qu'il produise l'ensemble des certificats et attestations prévus dans les dispositions administratives et techniques dans un délai de

huit (8) jours à compter de la date de signature de l'avis de réception de la lettre l'informant qu'il est retenu.

1-6. Allotissement

Le marché n'est pas alloti en raison des délais contraint de l'opération.

1-7. Modalités de présentation des candidatures et des offres

Adresse d'envoi des offres :

Les offres mentionneront l'objet du marché et seront présentées sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Offre pour Travaux de compartimentage des couloirs du premier étage des bâtiments A et D p du Lycée Français Jean Monnet

Adresse postale :

**Lycée Français Jean Monnet
Avenue du Lycée Français 9
1180 UCCLE**

« Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Contenu du pli :

Le pli contiendra les justificatifs du candidat :

- certificats de qualification : la capacité de l'entreprise peut être apportée par tous les moyens, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence du candidat à réaliser la prestation pour laquelle il concourt,
- effectifs moyens annuels du candidat en personnels en spécifiant le personnel d'encadrement,
- les pouvoirs de la personne habilitée pour engager la candidature
- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- le Bordereau de Prix
- les dispositions générales et techniques approuvées et signées de l'entreprise
- le mémoire sur les techniques proposées
- le mémoire sur la politique du bien-être lors de l'exécution du chantier
- RIB ou IBAN
- l'attestation de visite des lieux.

Le délai pendant lequel les concurrents restent engagés par leurs offres est de **six (6) mois** à compter de la date limite de remise des offres.

1-9. Visite obligatoire des lieux

Les entreprises devront obligatoirement se rendre sur le site.

Les candidats prendront rendez-vous, au minimum 3 JOURS avant la date souhaitée, auprès de

M. Thierry MAILLARD : +32 2 379 08 44 – +32 499 756 976 - Mél : thierry.maillard@lyceefrancais.be

Pour pouvoir accéder sur le site, les candidats devront être munis d'une pièce d'identité (CNI) ou d'un passeport, qu'ils présenteront au poste de sécurité pour se voir remettre un badge d'accès.



1-10. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 20 mai 2021 à 11 :30.